

OBJECTIF

Le vieillissement de la population est présenté par l'INSEE comme inéluctable. Particulièrement pour des départements comme la Charente-Maritime où se cumulent celui de la population installée et celui des jeunes retraités, migrant vers les territoires littoraux.

La loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement proposait trois objectifs :

- Anticiper pour repérer et combattre les premiers facteurs de risque,
- Améliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie,
- Adapter les politiques publiques. L'adaptation interpelle particulièrement les élus locaux en ce qui concerne l'habitat, l'espace public et sa pratique.



PUBLIC

Maires et adjoints des communes du département, directeurs généraux et cadres des collectivités territoriales et des intercommunalités en charge de l'urbanisme, dirigeants et cadres des bailleurs sociaux, services de l'État et du Conseil Départemental, bureaux d'études spécialisés, professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, conseillers des CAUE.

INSCRIPTION

AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2019

uniquement en ligne sur le site : www.caue17.fr

Participation au séminaire (déjeuner inclus) : 75€

Règlement par chèque bancaire ou mandat administratif, à réception de la facture, qui vous sera adressée après le séminaire.



ADRESSE DU CAUE 17 :

85, bd de la République
CS 81076
17076 La Rochelle Cedex 09

CONTACT :

Tél : 05 46 31 71 90
Fax : 05 46 31 71 91
Email : contact@caue17.fr

www.caue17.fr

SÉMINAIRE

LA RÉVOLUTION
DE LA LONGÉVITÉ
QUELLES CONSÉQUENCES
POUR NOS VILLES ?

JEUDI 17 OCTOBRE 2019

PLACE FORTE DE BROUAGE - HALLE AUX VIVRES

INTRODUCTION

La révolution de la longévité, en d'autres termes les effets du vieillissement de la population, implique d'aborder les politiques urbaines en termes de territoire adapté aux besoins des personnes et à leurs caractéristiques : habitat, équipement, urbanisme, lien social, « silver économie ». Tout doit être revisité pour anticiper l'évolution démographique annoncée.

En particulier, l'adaptation des logements doit répondre à l'attente des seniors de vivre à domicile, à un coût supportable pour les personnes et pour les collectivités (État, Départements, bailleurs sociaux).

Le prix des loyers, les coûts des rénovations et de la mise aux normes d'accessibilité, ajoutés aux difficultés de stationnement, ont progressivement poussé les logements et les services vers la périphérie des villes. C'est ainsi que les centres-villes comptent de nombreux logements vacants et sont occupés par une population très jeune ou âgée, souvent plus défavorisée que la moyenne.

La revitalisation des centres des villes moyennes ou des bourgs ne peut plus se concevoir par la seule action sur le commerce et le stationnement qui lui est souvent associé. Le logement adapté à cette population sera un volet essentiel des nouveaux « projets de ville » que les politiques publiques sont incitées à mettre en place.

Après avoir abordé le sujet lors des séminaires sur la densification de l'habitat et la revitalisation des centres-bourgs, le CAUE propose, avec le concours du Centre National de la Fonction Publique Territoriale et de l'Association des Maires de la Charente-Maritime, une rencontre autour de la question du vieillissement de la population et de ses effets sur l'aménagement, notamment sur le logement à construire ou rénover nécessairement « en ville » pour favoriser l'intergénérationnel et la sociabilité.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

MATINÉE

9.00

Accueil, remise des dossiers

9.30

Ouverture par Léon GENDRE, Maire de La Flotte, Président du CAUE 17 et **Sébastien NANI**, Directeur du CNFPT, Antenne de Charente-Maritime

9.45

Le vieillissement, une question d'urbanisme

Michel GALLICE, Directeur du CAUE de la Charente-Maritime.

10.00

La révolution de la longévité : une nouvelle politique des âges de la vie

Pierre-Henri TAVOILLOT, Philosophe, Sorbonne Université, Professeur délégué à la formation tout au long de la vie, Président du Collège de Philosophie.

10.40

Adapter les territoires au vieillissement, une mutation à appréhender

Sylvia ROSALES-MONTANO, Directrice d'études, socio-économiste et urbaniste, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

11.20

Logement social et troisième âge

Dominique RABELLE, Présidente de Habitat 17, l'Office Public de l'Habitat de la Charente-Maritime.

12.00

Déjeuner buffet

APRÈS-MIDI

13.30

Expériences et dispositifs

Méthode, moyens et ingénierie d'accompagnement

Table ronde avec

Bruno CHAPTAL, Directeur territorial, Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Poitiers.

Yann LE DIMÉET, Architecte-conseil, CAUE des Deux-Sèvres.

Pascal PAOLI, Directeur de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés.

Lionel RIZZO, en charge du parc privé et de la politique de l'habitat à la DDTM de la Charente-Maritime (ANAH).

14.15

Société de la longévité et politique urbaine

Lutter contre la solitude : les solidarités de proximité, par **Atanase PÉRIFAN**, Président de la Fédération Européenne des Solidarités de proximité.

Royan : « Ville amie des aînés », par **Patrick MARENGO**, Maire de Royan, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

15.30

Vieillesse et centralité

Logement, échanges commerciaux, attractivité, patrimoine, identité, lien social, sont-ils toujours des enjeux d'actualité au cœur du projet de ville ?

Débat avec les intervenants et la salle

animé par Michel GALLICE et Pierre MÉLINAND, Urbaniste DIUP.

16.00

Clôture du séminaire